



UFC-QUE CHOISIR  
233 bd Voltaire  
75555 PARIS CEDEX 11

Le 28 janvier 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Inégalités d'accès aux soins essentiels

#### Exigeons une prise en charge publique à 100 % !

**Face à un modèle de financement de notre système de santé à bout de souffle, l'UFC-Que Choisir dénonce des inégalités criantes qui pénalisent avant tout les populations les plus fragiles : retraités, étudiants et foyers précaires. Aujourd'hui, 4 % de la population, soit, 2,6 millions de Français, n'ont pas de complémentaire santé. Ce modèle obsolète aggrave les fractures sociales.**

Pourtant, des solutions existent. **L'UFC-Que Choisir appelle à une réforme ambitieuse mais réaliste de ce financement** pour garantir à toutes et tous un accès universel et équitable aux soins.

#### Un système de santé à la charge des usagers

Complexe, opaque et coûteux, le financement du système de santé est de plus en plus à la charge des usagers. En vingt ans, l'État s'est désengagé de manière alarmante, transférant les dépenses sur les ménages et les complémentaires santé privées. Résultat ? Une explosion des coûts. En 2025, les cotisations des complémentaires augmentent de 6 % en moyenne selon les acteurs du secteur. Ce chiffre ne dit rien des variations en fonction de l'âge, principale donnée prise en compte dans le calcul des cotisations. De plus, il cache mal de fortes disparités d'un consommateur à l'autre, avec des pics allant jusqu'à **30 % pour certains foyers selon nos relevés**.<sup>1</sup> Ces augmentations étouffent des millions de Français et accentuent les inégalités sociales.

Pire, les complémentaires santé génèrent des frais de gestion élevés, entre 10 % et 27 %, selon leurs propres chiffres, qui pourraient être évités.

#### Une réforme pour une société plus juste

Pour remédier à ces dérives, l'UFC-Que Choisir exige une transformation radicale du modèle de santé qui peut se rapprocher de ce qui est parfois décrit comme une « grande Sécu » :

1. **Un système redistributif** : Garantir l'accès aux soins tout en réduisant les inégalités sociales ;
2. **Une prise en charge à 100 %** des soins essentiels par l'Assurance maladie, afin de sortir des logiques marchandes et protéger tous les citoyens ;
3. **Une gouvernance transparente et participative** : Impliquer toutes les parties prenantes, sans oublier les usagers, dans la définition des soins essentiels et les décisions stratégiques.

*« Laisser les plus vulnérables choisir entre se soigner et payer leurs factures, c'est indigne d'un pays comme le nôtre »* dénonce, Marie-Amandine Stévenin, présidente de l'UFC-Que Choisir. *« L'État doit cesser de détourner le regard et prendre ses responsabilités. L'accès aux soins n'est pas un privilège, c'est un droit fondamental. »*

#### Les bénéfices d'une prise en charge à 100 % des soins essentiels

Pour les foyers français, les dépenses allouées aux complémentaires santé via les cotisations seraient réorientées vers l'Assurance maladie, sur un principe plus redistributif. La réforme serait collectivement neutre pour les usagers, et pourrait même permettre des économies pour les ménages les plus modestes.

Les paramètres de cette réforme, telle que proposée par l'UFC-Que Choisir, offriraient des bénéfices significatifs pour toutes et tous :

- **Un accès renforcé aux soins** pour les plus fragiles ;
- **Une réduction des inégalités sociales de santé** ;

---

<sup>1</sup> Données produites à la suite d'un appel à témoignage mis en ligne en novembre 2024, sur l'actualisation des cotisations aux complémentaires santé.



UFC-QUE CHOISIR  
233 bd Voltaire  
75555 PARIS CEDEX 11

Le 28 janvier 2025

- **Une simplification des démarches administratives**, tant pour les patients que pour les professionnels de santé.

#### **L'urgence d'agir**

**En continuité de ses combats en faveur de l'accès à la santé, notamment sur la lutte contre les dépassements d'honoraires ou la fracture sanitaire, et alors que de plus en plus de Français renoncent aux soins [pour des raisons financières](#), l'UFC-Que Choisir appelle les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités pour bâtir un système de santé juste, réellement accessible, universel et pérenne, à la hauteur des défis sanitaires et sociaux de notre époque.**